



MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

LE MINISTRE

N° 0382 MITP/CAB/DNRP/PRMP/2023

05 AVR 2023

Conakry, le .....

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

1. Cet Appel d'Offres ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place « Le JAO N°614 du 06 février 2023 et le Publicateur d'Annonces Plus N°006 du 06 février 2023 ».

2. Le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2023 du Fonds d'Entretien Routier (FER), le financement des travaux d'entretien sur le réseau routier non revêtu et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de travaux d'entretien mécanisé et de reconstruction des ouvrages sur les routes préfectorales dans les régions de Mamou, Kindia, Kankan, Faranah, Labé, N'Zérékoré et Boké pour des délais d'exécution allant de trois (03) à sept (07) mois avec des entreprises locales.

3. Le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires intéressés et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux suivants :

**Lot 01** : reconstruction d'un pont de 25 ml/6m de hauteur sur l'axe routier Dalaba - CR Boulliwel au PK4+500 dans la préfecture de Dalaba pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

**Lot 02** : reconstruction du pont de 30ml/5m de hauteur sur la route préfectorale Carrefour Fitaba - Fitaba - RN5 Saraya au PK1+750 dans la CR de Sintaly, préfecture de Pita pour un délai d'exécution de six (06) mois.

**Lot 03** : entretien mécanisé de la route préfectorale Diangolo - Demouko 11km avec reconstruction d'un pont de 20ml/4,5m de hauteur au PK10+450 dans les CR de Mitty et Ditinn, préfecture de Dalaba pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

**Lot 04** : entretien mécanisé des tronçons de routes préfectorales dans la CR de Kolenté, préfecture de Kindia pour un délai d'exécution de six (06) mois :

- carrefour Yoko-Dar Salam-Yangneya 20 km avec reconstruction de deux (02) ponts de 10 ml/3 m de hauteur chacun, respectivement aux PK0+800 et PK8+400 ;
- Kolenté centre-Lambeya 7,5 Km.

**Lot 05** : entretien en béton armé (2658x6x0,15) sur l'axe routier Sanoyah - Fassia long de 2658 ml dans la CR de Manéah, préfecture de Coyah pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.



**Lot 06 :** entretien en béton armé (400x6x0,2) de la route Somayah centre - Somayah village longue de 400 ml et construction d'un canal de 300ml de long avec un dalot de 300x100x700 dans la préfecture de Coyah pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

**Lot 07 :** entretien mécanisé de la route préfectorale Tanènè centre-Daouda Soumaya - Bely longue de 5 Km dans la CR de Tanènè, préfecture de Dubréka pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

**Lot 08 :** entretien mécanisé des tronçons de route dans les CR de Molota et Friguiagbé, préfecture de Kindia pour un délai d'exécution de cinq (05) mois:

- a) RN1 Foulayah marché - Kinyayah - Molota - Bakhayakhori longue de 18,100 km dans la CR de Molota ;
- b) carrefour Institut Professionnel de Santé Foulayah - jonction route (Foulayah-Kinyayah) longue de 1,200 km avec construction d'une digue route de 300 m et reconstruction de deux (02) dalots de décharge de 100x100x700 et 150x100x700 dans la CR de Friguiagbé.

**Lot 09 :** entretien mécanisé de la route préfectorale RN1 Saana - Gbangban - Djindou - Sefouni - Bambarandou (22,600Km) dans la CR de Tintioulen, préfecture de Kankan pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

**Lot 10 :** entretien mécanisé de la route préfectorale Douako - Fansan - Farandou - Sangbamba - Folowaro 23,200Km dans la CR de Douako, préfecture de Kouroussa pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

**Lot 11 :** entretien mécanisé de la route préfectorale Banfèlè - Beindou - Dalafilani 60,8 Km avec reconstruction d'un pont de 13ml/3 m de hauteur au PK52+300 dans la CR de Banfèlè, préfecture de Kouroussa pour un délai d'exécution de sept (07) mois.

**Lot 12 :** entretien mécanisé des tronçons de route préfectorale dans la préfecture de Kissidougou pour un délai d'exécution de cinq (05) mois:

- a) RN2 - Kossaba (39 Km);
- b) Carrefour Samoudou - Samoudou 5Km avec une digue route de 100ml

**Lot 13 :** entretien mécanisé des tronçons de route dans la préfecture de Faranah pour un délai d'exécution de six (06) mois:

- a) RN2 - Koleanfè - Kondeto - Kaola - Karako (24,400 Km) dans la CR Banian ;
- b) RN2 carrefour Yenguissa - Yenguissa - Soumanyèrèya 7,5 Km dans la CR de Marela ;
- c) Deux dalots de 100x100x700 et 2(200x200x700) sur l'axe routier Faranah - Songoyah aux PK0+600 et PK3+400 ;
- d) RN2 carrefour Bolokadaya - Siramankèmaya - Santiguiya jonction route Faranah -Songoyah 6,100 Km avec construction d'un dalot de 100x100x700, un dalot de 200x100x700, un dalot de 300x150x700 et un double dalot de 2(200x100x700) dans la CR de Songoyah.

**Lot 14 :** reconstruction de deux ponts de 10ml chacun dans la CR de Kouratongo, préfecture de Tougué pour un délai d'exécution de quatre (04) mois :

- a) un pont de 10 ml sur 2 m de hauteur sur l'axe routier carref. Dabalaya-Horè Kollet-Ley Diaforè au PK9+300 ;
- b) un pont de 10 ml sur 2 m de hauteur sur l'axe routier Horè Kollet-Fello Madina au PK21+100

**Lot 15** : entretien mécanisé de la route Préfectorale RN28 Sarekigna- Missira-RN8, longue de 10Km dans la préfecture de Koubia pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

**Lot 16** : entretien mécanisé lourd de la route Préfectorale RN8 (Carr, Horelande - Saala - Saala Thiopèlè-Madina Diambata-RN5, de longueur 15,500Km dans la préfecture de Labé pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

**Lot 17** : reconstruction d'un pont en béton armé de 24ml/3,5m au PK8+000 sur le cours d'eau Lity Sougué dans le district de Yarikoli, Sous préfecture de Donghel sigon, préfecture de Mali pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

**Lot 18** : reconstruction d'ouvrages sur les tronçons de route préfectorale dans la CR de Kokota, prefecture de Lola pour un délai d'exécution de cinq (05) mois :

- a) construction de trois dalots de 100x100x700 et de deux dalots de 150x100x700 sur l'axe routier Kokota-Diawassou-Gôh ;
- b) reconstruction d'un pont de 14ml/5m de hauteur au PK4+100 avec construction de deux dalots de 100x100x700 et 2(300x250x700) sur l'axe routier carrefour Kenianta-Kenianta-Hogna-Flomota ;
- c) construction de trois dalots de 100x100x700 et un dalot de 250x150x700 sur l'axe routier carrefour Keniata - jonction Hogna - Flomota.

**Lot 19** : entretien mécanisé et construction d'ouvrages sur les tronçons de route préfectorale dans la préfecture de Gaoual pour un délai d'exécution de six (06) mois :

- a) RN24 Kakoni (carrefour Sinthou) - Sinthou - Wara gada 22,5 Km avec construction d'un pont de 20ml/3,5m de hauteur au PK21+450 dans la CR de Kakoni ;
- b) RN 5 (carr. Touba) - S/P Touba, longue de 15 km dans la CR de Touba

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Par ailleurs, toute entreprise ayant un contrat en cours avec le Département des Infrastructures et des Travaux Publics et n'ayant pas atteint un taux d'exécution minimal de 85%, ne sera pas habilitée à soumissionner à ce présent Appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les informations et prendre connaissance des documents auprès de la Direction Nationale des Routes Préfectorales du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics au 1<sup>er</sup> Etage, Immeuble des Infrastructures et des Travaux Publics. Voir Monsieur **Mohamed SACKO, Directeur National, Tél : 628 77 51 99 Email : [contact.mitp@gouvernement.gov.gn](mailto:contact.mitp@gouvernement.gov.gn), de 8h00 à 16h30.**

5. Une redevance de 0,6% du montant hors taxe du marché sera prise en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.

Cependant, cette redevance ne fera pas l'objet d'un poste dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

## 6. Exigences en matière de qualification

Les dispositions des Instructions aux Soumissionnaires et du Cahier des Clauses Administratives Générales sont celles du Dossier Type d'Appel d'Offres.

7. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après:

[Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics]

A l'attention : [Personne Responsable des Marchés Publics]

Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, 2<sup>ème</sup> Etage Bureau PRMP; Commune de Kaloum; BP 581 - Conakry République de Guinée

Tél.: +224 622 14 83 38 ; au plus tard le 28/04/2023 à 10 heures 00.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 11 heures 00.

8. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Nationale des Routes Préfectorales, Boulevard du commerce, 1er étage, Immeuble des Travaux Publics BP 581 - Conakry, contre un paiement non remboursable de **Trois millions francs guinéens (3.000.000 GNF)** repartis comme suit :

- 20% des produits de vente du DAO reviennent à l'autorité contractante;
- 30% des produits de vente du DAO reviennent à l'ARMP au compte bancaire N°2011000307 ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée;
- 50% au compte N° 41110710 du Trésor Public ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée.

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis.

10. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Les offres seront couvertes d'une caution de soumission bancaire qui devra demeurer valide pendant une durée de 30 jours après la date d'expiration des offres.

Le montant de la caution de soumission défini pour chaque lot est le suivant :

Lot 01 : Cinquante deux millions deux cent cinquante mille (52 250 000) Francs Guinéens ;

Lot 02 : Soixante cinq millions cinq cent mille (65 500 000) Francs Guinéens ;

Lot 03 : Quatre vingt douze millions six cent mille (92 600 000) Francs Guinéens ;

Lot 04 : Cent treize millions cinq cent mille (113 500 000) Francs Guinéens ;

*DAD pour les travaux d'entretien mécanisé et de reconstruction des ouvrages sur les routes préfectorales dans les régions de Mamou, Kintia, Kankan, Faranah, Labé, N'Zérékoré et Boké DNRP/FER 2023*

- Lot 05 : Deux cent cinquante sept millions sept cent mille (257 700 000) Francs Guinéens ;  
Lot 06 : Soixante sept millions neuf cent mille (67 900 000) Francs Guinéens ;  
Lot 07 : Quatorze millions huit cent soixante quinze mille (14 875 000) Francs Guinéens ;  
Lot 08 : Cinquante huit millions huit cent cinquante mille (58 850 000) Francs Guinéens ;  
Lot 09 : Soixante huit millions trois cent cinquante mille (68 350 000) Francs Guinéens ;  
Lot 10 : Soixante dix millions six cent quatre vingt mille (70 680 000) Francs Guinéens ;  
Lot 11 : Cent soixante onze millions trois cent mille (171 300 000) Francs Guinéens ;  
Lot 12 : Cent cinquante trois millions cinq cent mille (153 500 000) Francs Guinéens ;  
Lot 13 : Cent quarante sept millions quatre cent mille (147 400 000) Francs Guinéens ;  
Lot 14 : Quarante un million huit cent mille (41 800 000) Francs Guinéens ;  
Lot 15 : Vingt deux millions cinq cent mille (22 500 000) Francs Guinéens ;  
Lot 16 : Soixante un million (61 000 000) Francs Guinéens ;  
Lot 17 : Cinquante millions (50 000 000) Francs Guinéens ;  
Lot 18 : Quarante trois millions six cent mille (43 600 000) Francs Guinéens ;  
Lot 19 : Cent cinquante quatre millions neuf cent mille (154 900 000) Francs Guinéens.

Le Ministre



*El Hadj*  
**El Hadj Gando BARRY**